

Participez à la réflexion sur la revitalisation
d'un secteur historique de Magog

QUEL PLAN POUR LE QUARTIER DES TISSERANDS?



TIRAGE

Gagnez l'un des chèques-cadeaux de 75\$ dans les commerces locaux!

DEUX FAÇONS DE PARTICIPER!

**POUR VOUS,
AVEC VOUS.**
PARTICIPATION CITOYENNE



PORTES OUVERTES

Mardi 26 novembre - Entre 18 h et 20 h

- Formule libre – Arrivez à l'heure qui vous convient!
- Centre d'éducation des adultes des Sommets (350, rue Saint-David)



SONDAGE EN LIGNE

Jusqu'au lundi 9 décembre



ville.magog.qc.ca/tisserands

TRAVAUX PUBLICS



ACCÈS AU DÉPÔT À NEIGE

Les entrepreneurs qui désirent utiliser le dépôt à neige de la Ville de Magog pour la saison hivernale sont invités à en faire la demande dès maintenant.

La demande doit être déposée sur le formulaire en ligne : ville.magog.qc.ca/depot-neige

La neige doit provenir du territoire de Magog. Certains documents sont exigés.

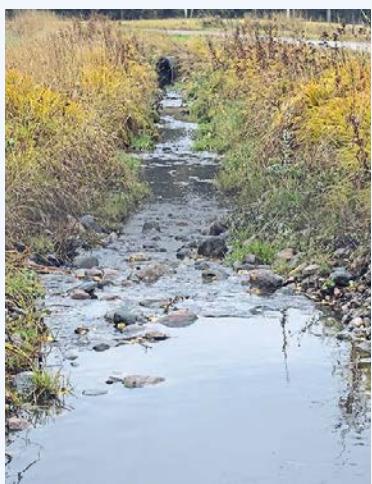


ÉVITEZ DE JETER CERTAINES MATIÈRES DANS LES TOILETTES

Certains objets comme les tampons hygiéniques, les coton-tiges, les serviettes pour bébé, la soie dentaire et les corps gras peuvent obstruer les canalisations, causer des dommages aux installations municipales et à vos fosses septiques de même que provoquer des refoulements d'égout dans les résidences. Évitez de jeter ces matières dans tout renvoi raccordé aux égouts domestiques.

En savoir plus :

ville.magog.qc.ca/objetoilette



ENTRETIEN ROUTINIER DES FOSSÉS

Saviez-vous que l'entretien routinier des fossés sur votre propriété relève de votre responsabilité? Même si notre équipe des travaux publics effectue les opérations de reprofilage des fossés, elle n'est pas responsable de leur entretien.

Voici quelques conseils à ce sujet :

- En automne, dégagéz le fossé de toutes les feuilles mortes qui l'encombrent.
- En hiver, évitez de surcharger le fossé avec de la neige.

Merci de votre collaboration!



SÉCURITÉ INCENDIE



DISPOSEZ DES CENDRES DE FAÇON SÉCURITAIRE

Voici quelques conseils de sécurité :

- Laissez refroidir les cendres chaudes dans un contenant métallique à fond surélevé avec un couvercle, à l'extérieur et loin de tout matériau combustible (mur de maison, plancher de galerie, abri temporaire, etc.);

- Après au moins une semaine, vérifiez que les cendres sont bien refroidies avant de les déposer dans le bac brun.

En savoir plus : ville.magog.qc.ca/cpi



DÉCOREZ POUR LES FÊTES EN TOUTE SÉCURITÉ

Voici quelques conseils de prévention incendie pour vous assurer que vos décorations de Noël sont installées de façon sécuritaire :

- Évitez de surcharger les barres d'alimentation et les prises électriques;
- Assurez-vous que vos décorations électriques sont homologuées;

- Éteignez les lumières décoratives intérieures et extérieures tous les soirs;
- Installez le sapin à plus d'un mètre d'une source de chaleur.

En savoir plus : ville.magog.qc.ca/cpi



TRAVAUX PUBLICS



STATIONNEMENT HIVERNAL DE NUIT

Pendant la période hivernale, le stationnement sur rue est interdit du 15 novembre au 31 mars, entre minuit et 7 h.

Il peut toutefois être autorisé s'il n'y a pas d'opération de déneigement prévue et qu'aucune précipitation n'est annoncée.

Comment s'informer?

- Chaque jour, dès 16 h, vérifiez le site Internet au ville.magog.qc.ca;
- Si vous êtes abonnés à la catégorie « Stationnement hivernal » dans l'application bciti+, vous recevez une alerte quotidienne pour vous informer.



SÉANCES PUBLIQUES



ASSISTEZ AUX SÉANCES DE VOTRE CONSEIL MUNICIPAL

Lundis 2 et 16 décembre, 19 h

En personne : Salle du conseil, 2^e étage de l'hôtel de ville.

En ligne : NousTV (HD 555), Epico 100 et webdiffusées en direct sur la page Facebook et la chaîne YouTube de la Ville.

Posez vos questions sur le fil de la publication en direct sur Facebook ou par téléphone au 819 843-3333, poste 444.

Vendredis 6 et 20 décembre

Ne manquez pas l'émission *Votre conseil municipal en bref* pour connaître le résumé des séances. Diffusion sur NousTV et la page Facebook de la Ville.

En savoir plus : ville.magog.qc.ca/seances-conseil

VIE CITOYENNE



DÉCOUVREZ VOTRE CALENDRIER MUNICIPAL 2025!

Surveillez votre boîte aux lettres! Votre calendrier municipal 2025 sera livré par la poste au plus tard à la mi-décembre.

COLLECTE DE SANG



VILLE DE
Magog

**Jeudi 5 décembre
9 h 30 à 19 h 30**

ÉGLISE SAINT-JEAN-BOSCO
900, rue Sherbrooke

SUR RENDEZ-VOUS

→ hema-quebec.qc.ca
→ 1 800 343-7264



ENVIRONNEMENT



PLANIFIEZ VOTRE VISITE À L'ÉCOCENTRE

Jusqu'au **1^{er} décembre**, voici les heures d'ouverture de l'écocentre :

- Mardi et mercredi : 8 h 30 à 15 h 30
- Jeudi : 8 h 30 à 19 h

• Vendredi, samedi et dimanche : 8 h 30 à 15 h 30

Sur place, n'oubliez pas de trier vos matières à disposer, de vous présenter au moins 30 minutes avant la fermeture et d'avoir en main votre carte de citoyen valide.

À partir du 5 décembre, l'écocentre passera à l'horaire hivernal.

En savoir plus : ville.magog.qc.ca/ecocentre



ÉVITER LE GEL DES MATIÈRES COMPOSTABLES

Pour éviter le gel dans votre bac brun, voici quelques conseils :

- Déposez un carton ou un grand sac en papier au fond du bac;
- Utilisez des sacs en papier ou faites des papillotes avec du papier journal;
- Évitez de verser du liquide et gardez le couvercle du bac fermé;
- Si possible, gardez le bac à l'abri des intempéries jusqu'à la veille de la collecte.



DÉBUT DE LA COLLECTE MENSUELLE DES MATIÈRES COMPOSTABLES

Dès le **2 décembre**, le bac des matières compostables sera collecté une fois par mois.

Consultez le calendrier des collectes pour connaître votre jour de collecte.

>37206-2

3 décembre 2024

Un monde plus inclusif, j'embarque!



**Journée internationale
des personnes handicapées**

Votre
gouvernement

Québec



MA GOG CULTURE

PROGRAMMATION
NOVEMBRE - DECEMBRE 2024

MAISON MERRY

Thé de Noël chez les Merry

24 novembre \ 11 h et 15 h

\$ 20 \$ par personne



Marché de Noël d'antan

7 et 8 décembre \ Midi à 17 h

Entrée libre pour tous

Information \ maisonmerry.ca

3^e concert bénéfice au profit de la Corporation de la Maison Merry

21 décembre \ 19 h

\$ 33 \$ par personne



EXPOSITION

Maintenant pour demain

d'André Desjardins

Mercredi au dimanche \ 10 h à 16 h

Centre d'interprétation du Marais de la Rivière-aux-Cerises



BIBLIOTHÈQUE MEMPHRÉMAGOG

Heure du conte : spécial Noël

14 décembre \ 10 h 30 à 11 h 30

Parents et enfants de 3 à 6 ans
Gratuit

Réservation en ligne requise \ ville.magog.qc.ca/billets



CINÉMA

Course des régions 2024

30 novembre \ 13 h 30

Espace culturel de Magog
Information \ info@coursesdesregions.com
Réservation requise \ 819 842-2510



CONCERTS DU TEMPS DES FÊTES

Groupe Clef de Sol

15 décembre \ 13 h 30 et 15 h

\$ Contribution volontaire
Eglise Saint-Patrice
Information \ groupeclefdesol.com

Ensemble à vents de Magog

15 décembre \ 15 h à 16 h 30

\$ Prévente \ 12 \$ Entrée \ 15 \$
Enfant de 5 à 12 ans \ 5 \$
Moins de 5 ans \ Gratuit
Église Saint-Jean-Bosco
Information et réservation \ evmagog.ca

